

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau recrute :

Un(e) chargé(e) de travaux VRD - Bâtiment (F/H)

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
(Livre III du code général de la fonction publique)

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau compte plus de 68 000 habitants, répartis sur 26 communes. Elle est située au cœur du prestigieux massif forestier de Fontainebleau et dotée d'un patrimoine historique et environnemental réputé mondialement, le tout à 40 minutes de Paris.

Vous souhaitez-vous investir dans une jeune communauté d'agglomération à taille humaine et aux effectifs restreints nécessitant polyvalence et adaptabilité, vous êtes le(la) bienvenu(e) à déposer votre candidature.

I. MISSIONS

- Suivi et contrôle des projets et programme des travaux, conduite d'opérations tous corps d'état, en tant que représentant du Maître d'ouvrage, jusqu'à la réception des travaux dans les domaines suivants : voirie, réseaux, bâtiments, espaces verts, transports, environnement, signalisation, (assainissement, eau potable).
- Participation aux réunions et suivi des projets (Port de Valvins, équipements sportifs, Grand Parquet, offices de tourisme, accessibilité des ERP/IOP...). Veiller à la mise en place et au bon fonctionnement de ces projets portés par la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau ; participation à la définition du programme de renouvellement des équipements. Apporter un appui technique aux élus / services ou usagers pour l'élaboration et la mise en place de projets
- Commandes, suivi, contrôles de travaux confiés à des prestataires, des entreprises avec la gestion et le suivi des contrats (entretien des espaces verts, vidéo...)
- Achat des véhicules neuf (parc comprenant une vingtaine de véhicules), en collaboration avec l'équipe mobile et prendre en compte les besoins de la collectivité et des services
- Gestion des « DT DICT » (procédures)
- Participation à l'élaboration des marchés publics et analyse technique des offres.
- Coordination de projets, en lien avec les services de la CAPF et ses communes membres, ainsi qu'avec les partenaires et prestataires extérieurs (services de l'État, services du Département de Seine-et-Marne, partenaires institutionnels, bureaux d'étude, entreprises, délégataires...).

II. COMPÉTENCES

Savoir-faire

- Savoir programmer, coordonner et contrôler les travaux sur les équipements et infrastructures.
- Respect des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité
- Être en capacité de proposer des solutions techniques de modernisation ou d'optimisation des infrastructures.
- Savoir exprimer et évaluer les besoins des services tant sur la voirie que sur le patrimoine ou les transports
- Connaître la réglementation et les risques pour l'environnement, ainsi que pour la constitution des dossiers administratifs de demandes d'autorisation (DLE, Cas par cas, Natura 2000, circulation, stationnement, normes accessibilité, etc.).
- Savoir gérer les relations avec les usagers et les assurances en cas de litiges ou de contentieux.
- Être capable de rédiger des pièces techniques (CCTP) pour la constitution des Dossiers de Consultation des Entreprises et échanger avec la commande publique.

- Savoir rédiger des recommandations et/ou des réponses aux réclamations.
- Connaître les réglementations externes et internes et savoir les faire respecter
- Connaître le processus financier propre aux collectivités territoriales serait un plus.
- Vérifier le respect de la signalisation et des règles de sécurité sur les chantiers
- Connaître la réglementation liée aux dossiers techniques, ainsi que les normes d'exécutions d'un projet
- Veiller au respect des calendriers d'avancement des travaux et apporter les modifications nécessaires au respect des délais et du budget engagé
- Contrôler les pièces relatives à l'exécution du chantier
- Méthodologie du suivi et contrôle des entreprises

Savoir-être

- Rigoureux et organisé.
- Autonome dans l'organisation du travail.
- Très bon esprit d'équipe.
- Bonne présentation.
- Devoir de réserve et sens du service public.
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité.
- Disponibilité.

III. CONNAISSANCES

- Maîtrise technique dans les VRD (voirie, espaces verts, assainissement) et TCE.
- Connaissances en environnement.
- Bonne connaissance des procédures administratives (DT / ATU / DICT...) dossiers nécessitant des autorisations environnementales ou liées à l'urbanisme
- Connaissance des procédures en matière du Code de la Commande Publique.
- Connaissance des aides et mécanismes d'attribution d'aides par les structures publiques (DETR, conseil général, etc.)
- Connaître le cadre budgétaire (Principal et Annexes)

IV. PROFIL

- Diplôme de type niveau bac à bac+2.
- Cadres d'emploi : catégorie C + ou B.

V. CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail en bureau et sur le terrain (environ à 50% chacun).
- Horaires parfois irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service.
- Permis B obligatoire.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS

CANDIDATURE avant le 31/05/2022

Poste à pourvoir pour le 13/06/2022

Les candidatures (CV + lettre de motivation), ainsi que, pour les agents publics, le dernier arrêté de situation administrative et le dernier bulletin de salaire, sont à adresser par mail (rh@pays-fontainebleau.fr) à l'attention de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau - 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau.